



## Mariage en France entre deux étranger

Par **Oceano**, le **22/12/2014** à **15:19**

Bonjour

j'aimerais bien savoir est ce que c'est possible qu'une étudiante étrangère qui a on sa possession un visa d'une durée de 1 ans peut se marier avec un étranger sans papier ici en France  
est ce que c'est possible que se mariage sera reconnu.

Par **domat**, le **22/12/2014** à **15:34**

bjr,

2 étrangers même en situations irrégulières peuvent se marier en France, le mariage sera bien entendu reconnu en France, pour qu'il soit valable dans le pays de chacun des époux cela dépend de la loi de chaque pays en particulier des formalités de transcription.

mais cela ne donne aucun titre de séjour particulier à l'époux sans papier.

cdt